



Eddie Jacquemart

Conseiller municipal délégué

Education populaire -
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les services municipaux - 1/2

Je voudrais saluer tout d'abord la qualité de synthèse de ce rapport annuel qui nous permet d'appréhender **les enjeux de l'égalité au travail** avec des données précises et comparatives par rapport aux autres années. Ces données nous permettent d'apprécier les actions qui sont menées, leurs effets concrets et les efforts qu'il reste à faire pour atteindre l'égalité réelle.

Au travail comme dans tous les domaines de la vie, les stéréotypes sexistes sont profondément ancrés. **L'égalité est un combat**. Je salue ainsi l'engagement des agents de la ville et de mes collègues élus municipaux qui mettent tout en œuvre pour lutter contre les discriminations et accompagner les personnes qui les subissent. C'est également un travail en amont, pour **sensibiliser et faire de la prévention** dès le plus jeune âge ; mais aussi dans le cadre professionnel, en proposant **des formations auprès des agents de la ville** sur les enjeux de la lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes.

L'organisation du travail à la ville de Lille n'échappe malheureusement pas aux difficultés rencontrées par les femmes dans notre société. **Le poids des tâches domestiques et de la gestion du foyer familial** repose encore majoritairement sur les femmes, bien trop souvent au détriment de leur carrière professionnelle. C'est pourquoi les femmes ont davantage recours au temps partiel et font moins d'heures supplémentaires rémunérées. Les inégalités de salaire sont également liées à des stéréotypes de genre, les emplois dits «féminisés» étant injustement dévalorisés.

Selon ce rapport annuel, si plus de la moitié des postes permanents sont occupés par des femmes, en légère hausse depuis 2021, et notamment des postes de direction de catégorie A, on note que **la répartition selon les filières reste très genrée** : les filières médico-sociale, sanitaire, petite-enfance sont exclusivement féminines, tandis que dans les filières sportive, technique et à la police municipale, on constate une sur-représentation des hommes.

Même si l'écart entre les salaires tend à diminuer, **le salaire moyen des hommes reste supérieur à celui des femmes** (écart de 260€ en 2021 à 164€ en 2023). Cela s'explique pour plusieurs raisons et notamment **le recours au temps partiel** (11% de femmes occupent des temps partiels contre 2% des hommes) ou encore l'accès à **des heures supplémentaires rémunérées** (64% des heures supplémentaires en 2023 ont été réalisées par des hommes).

Le **poids de la parentalité** repose davantage sur les femmes, comme le démontre le nombre d'absences liées à la parentalité (13 hommes pour 301 jours d'absences et 51 femmes pour l'équivalent de 3 657 jours d'absences).

Je tiens à saluer **l'accompagnement professionnel** qui permet de suivre individuellement les carrières ainsi que **la politique d'avancement de grades et de promotions internes**. Le nombre de femmes ayant fait l'objet d'une promotion ou d'un avancement de grade est supérieur à celui des hommes, bien que l'effectif total d'agents promouvables est en baisse (3 611 agents promouvables en 2020 contre 3 115 en 2023).





Eddie Jacquemart

Conseiller municipal délégué

Education populaire -

Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les services municipaux - 2/2

La mise en place depuis 2019 de **la Cellule d'Ecoute** pour signaler les actes de violence, discrimination, harcèlement et agression sexistes est également un dispositif essentiel pour enrayer ce fléau et améliorer le bien-être au travail.

Les élu·es communistes pensent que **nous sommes sur la bonne voie** et il est nécessaire de poursuivre les actions, avec les représentants des agents dans le cadre du dialogue social, pour toujours mieux concilier le temps de travail et le temps personnel, et développer l'accompagnement individuel pour favoriser la montée en compétence, et en responsabilité, des femmes. **Ce sont certes des enjeux de société, et la ville de Lille peut être exemplaire en la matière.**

L'égalité femmes – hommes, au travail et au quotidien, nous concerne toutes et tous. Oui tous, y compris les hommes, qui ont leur place aux côtés des féministes pour **mettre fin à un système patriarcal injuste et violent**. S'engager pour l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est s'engager pour **l'émancipation de toute l'humanité**.

Nous avons de quoi rester optimistes : les efforts et les mesures mises en œuvre par notre ville et les associations font progresser la situation, **pour construire une véritable égalité** dans nos services, et chez nos concitoyens.





Valentin Martin

Adjoint au Maire

Développement du sport
scolaire et périscolaire

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Débat et rapport d'orientations budgétaires 2025

Avec des dépenses d'investissement qui devraient s'établir à 100 millions d'euros, des services publics municipaux qui poursuivent leur développement, un soutien aux associations maintenu, un endettement maîtrisé et une fiscalité inchangée, **nous partageons et nous nous félicitons des orientations budgétaires** prévues pour l'année à venir qui montre cette année encore notre volonté de faire de Lille une ville plus juste et pleinement engagée dans sa transition écologique et dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Dans un contexte national et international difficile, notre rôle à nous, collectivités locales, n'a d'ailleurs peut-être jamais été autant décisif. **Encore faut-il que nous en ayons les moyens !**

Car c'est bien là tout le débat, après des semaines de crainte de voir le Projet de Loi de Finances du gouvernement démissionnaire s'appliquer et ses 20 millions d'austérité rien que pour la Ville de Lille. Ce Projet de Loi de Finances était absolument inacceptable et c'est une bonne chose qu'il ait été mis en échec.

Nous voilà cependant le 13 décembre 2024 avec **un nouveau premier Ministre et aucune perspective sur ce qui attend les collectivités** qui portent pourtant deux tiers de l'investissement public et la majeure partie des services publics de proximité.

Si nous avons bien des choses à dire nationalement à ce nouveau premier Ministre notamment sur l'emploi, sur les salaires, sur les retraites, nous nous cantonnerons dans ce conseil municipal à une seule demande : **Laissez les collectivités locales tranquilles !**

Il est plus que temps de **mettre fin à dix années d'austérité budgétaire** de l'Etat sur les collectivités que ce soit par les réductions de dotation ou les transferts de compétences non compensés.

Laissez-nous faire car nous savons faire. Nous votons nous des budgets de fonctionnement à l'équilibre, nous investissons nous dans le développement des services publics, dans le sport, la culture et pourtant malgré des compétences toujours plus nombreuses, nos finances sont saines !

Nous n'avons donc aucune leçon à recevoir, ni de comptes à rendre, à un état qui a, année après année, organisé son propre déficit et sa mise sous tutelle des marchés financiers en diminuant comme jamais la fiscalité sur le monde de la finance.

Laissez donc les collectivités tranquilles ! Laissez-nous réaliser nos orientations budgétaires pour 2025 qui permettront **de poursuivre la transformation de Lille et de développer les services publics locaux** si importants.

Si l'Etat a vraiment besoin d'économies et de recettes supplémentaires, nous sommes à sa disposition, **nous avons quelques idées du côté de certaines niches fiscales et du côté des dividendes** qui ont atteint des niveaux records ces dernières années et qui devraient pouvoir régler la situation.





Karine Trottein

Conseillère municipale déléguée

Alimentation
et restauration scolaire

Les élu·e·s
communistes
de Lille



Motion de soutien aux salariés touchés par les plans sociaux

La motion qui vous est présentée ce soir **réaffirme notre soutien aux salariés** touchés par les plans sociaux et demande à l'Etat de sauvegarder notre **industrie**, et de mieux contrôler et conditionner les **aides publiques aux entreprises**.

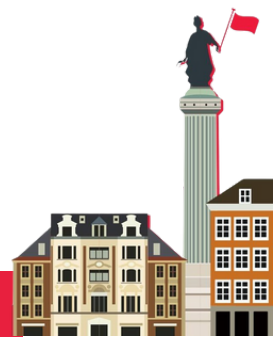
L'heure est grave pour les travailleuses et travailleurs de notre département, et partout en France. On compte plus de 180 plans de licenciements en cours ou très prochainement. Ce sont plus de 150 000 emplois, directs ou indirects, menacés dans notre pays. **Plus d'une centaine de milliers de salariés sont concernés, et avec eux leur famille.** Leur mobilisation ne faiblit pas, avec les organisations syndicales, comme hier où des manifestations ont eu lieu dans de nombreuses villes comme à Lille.

Crise institutionnelle, crise économique, inflation... l'incertitude et l'atmosphère anxiogène se font déjà ressentir dans les foyers. La fermeture de ces usines et grandes entreprises mène à **une casse sociale aux effets dévastateurs**, aussi bien pour les salariés et leurs familles, que pour les territoires qui deviennent des déserts d'emploi, et pour l'économie du pays entier, qui se voit obligé d'être dépendant des autres et des aléas internationaux.

Le scandale est d'autant plus grand que ces grandes sociétés sont prospères et que nombre d'entre elles bénéficient d'argent public ou d'allègements fiscaux. Parmi elles il y a notamment aujourd'hui Arcelor Mittal, Michelin et Auchan. Comme nous l'avons noté dans la motion, le site d'**Arcelor Mittal** à Denain sera prochainement fermé et à Dunkerque et Mardyck, les salariés craignent aussi pour leurs emplois. **La sidérurgie est pourtant un secteur stratégique**, tant pour notre souveraineté industrielle que dans nos objectifs de transition écologique. En ce qui concerne **Auchan**, plus de 2000 postes vont être supprimés en France et la surface des hypermarchés va être réduite.

Il est urgent de **conditionner la fiscalité et les aides publiques aux entreprises** à de réels critères sociaux, économiques et environnementaux ; qu'il y ait une véritable traçabilité de cet argent public. D'autant plus que leurs bénéfices et dividendes versés aux actionnaires sont élevés. Les salariés ne doivent pas être de simples variables d'ajustement du capital.

Plus généralement, nous avons besoin d'**une véritable politique industrielle**, à l'échelle française qu'européenne, qui conjugue protection de l'emploi, des territoires et de la planète.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Motion de soutien au fret ferroviaire pour réduire le trafic routier, améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des Lilloises et des Lillois - 1/2

Cette motion de soutien au fret ferroviaire pour réduire le trafic routier, améliorer la qualité de l'air et la santé des Lilloises et des Lillois est **une motion d'intérêt général** comme l'est le mouvement enclenché par les syndicats de cheminotes et de cheminots.

Plus que tout autre, notre ville, au cœur d'un réseau routier et autoroutier particulièrement dense, est concernée **40 % des émissions de gaz à effet de serre y sont imputables au trafic routier** plus qu'au plan national. Le Fret ferroviaire émet, pour sa part, 0,4 % de ces mêmes gaz.

Le **coût sanitaire de la pollution routière** est estimé, pour le pays, à 3 milliards d'euros par an avec une exposition et **des conséquences plus sensibles pour les salariés** exerçant à proximité des axes routiers. Les **externalités négatives**, quant à elles, pollution, accidentologie, dégradations des infrastructures générées par la route sont 3.5 fois plus élevées que le fret.

Le bilan des décisions prises et de l'ouverture à la concurrence intramodale ont entraîné, depuis plusieurs années, **une dérégulation aveugle** faisant passer le nombre de cheminots dédiés au Fret de 14 000 en 2008 à 4 800 en 2024 et la part modale du fret ferroviaire de 20% en 2000 à 9,5% en 2024 alors même que 15 opérateurs privés officient aujourd'hui.

La mise en œuvre du plan de discontinuité, les suppressions d'emploi, la mise à l'arrêt annoncée de 74 locomotives et les interdictions de se repositionner sur les trafics offerts au privé ne peuvent être une option quand **la nécessité de privilégier les modes alternatifs à la route** s'impose comme une évidence au regard de ces données.

La procédure lancée par la Commission européenne en 2023 **au nom de la très dogmatique concurrence libre et non faussée**, jamais définie mais toujours invoquée, relève d'une décision à la fois contestable et inacceptable.

Contestable car cette concurrence n'est pas non faussée mais **dissymétrique** comme l'a démontré le récent rapport parlementaire : dissymétrique car ce qui est en jeu est la massification du transport routier et non du fret, dissymétrique avec l'évitement des péages par les routiers, dissymétrique avec l'évitement de la fiscalité liée au carburant par le trafic international et dissymétrique par un dumping social effréné où la variable d'ajustement du capital est toujours le salarié.

Ce flot de camions si néfaste pour la santé de nos concitoyens serait, en l'absence de moratoire, renforcé car ce ne sera pas le choix du capital d'opter pour le maintien de ce qu'il est convenu d'appeler le « **wagon isolé** » qui permet de desservir les territoires avec des quantités de marchandises significatives sans une massification totale de bout en bout car il nécessite davantage de main d'œuvre et s'avère plus coûteux : seul un service public renforcé peut permettre de le maintenir privilégiant l'enjeu social, écologique et sanitaire au rendement financier.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Motion de soutien au fret ferroviaire pour réduire le trafic routier, améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des Lilloises et des Lillois - 2/2

Avec autant d'arguments la France pouvait se faire, nous semble-t-il, entendre si la haute fonction publique avait été sollicitée pour défendre ce dossier alors que c'est **le cabinet MCKinsey qui a été mandaté** pour travailler à des solutions envisageant tout scénario, y compris le pire.

Comme le dit Frédéric AMIEL coordinateur des Amis de la Terre- France « **choisir le fret ferroviaire, c'est choisir d'améliorer notre cadre de vie, d'apaiser notre quotidien.** Ce devrait être la priorité de notre gouvernement. Au contraire, en décidant la liquidation de FRET SNCF, il fait le choix de remettre sur la route jusqu'à un demi million de nouveaux poids lourds. »

L'exigence d'un moratoire peut permettre de s'opposer aux sanctions édictées, de faire valoir les objectifs de transition écologiques et de santé publique et de maintenir et renforcer le service public.

Un train de fret c'est 50 camions de moins : 74 locomotives en état de rouler remisées, c'est 3700 camions de plus par rotation.

